

# L'INSTANT PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

## QU'EST CE QUE LE PSF ? QUELLES MODALITÉS POUR LA CAMPAGNE 2022 ?

## PSF : DEROULEMENT DU WEBINAIRE

- La présentation de l'ANS et du PSF
- Le retour sur la campagne PSF 2021
- La campagne PSF 2022
- Le PST 2022
- Questions-Réponses

# PRÉSENTATION DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) ET DES PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX (PSF)

# PSF : PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Le développement des pratiques est un enjeu majeur de l'Agence nationale du sport.

✓ **150M€** de part territoriale dont **23M€** au titre du Plan France Relance

**75M€**

## Projets Sportifs Fédéraux (PSF)

- 77 fédérations + CNOSF
- Réduction des inégalités sociales et territoriales
- 50% aux clubs (2024) + sanctuarisation des crédits OM + transparence démarche + zoom sur actions femmes et jeunes filles
- Stratégies parasport, emploi,...
- Critères solidaires

**75M€**

## Projets Sportifs Territoriaux (PST)

- 60M€ pour l'Emploi et l'Apprentissage
- 3M€ pour la prévention des noyades et le développement de l'aisance aquatique
- 4,5M€ de crédits spécifiques OM
- 7,5M€ pour le déploiement des PST (accompagnement déclinaison territoriale de la gouvernance, lutte contre toutes formes de dérives, santé-sport,...)

## LA SYNTHÈSE CHIFFRÉE EN 2021

78 structures *(77 fédérations + CNOSF)*

Enveloppe de 80,8M€ *dont 11M€ Plan de relance*

45 499 projets  
déposés  
*(contre 37 705 en 2020)*

17 800 associations  
demandeuses  
*(contre 16 500 en 2020)*

38 096 projets  
soutenus  
*(contre 30 525 en 2020)*

16 091 associations  
bénéficiaires  
*(contre 14 200 en 2020)*

5 020 € de subvention  
moyenne par association  
*(contre 4 460 € en 2020)*



Fédération  
Sportive  
et Culturelle  
de France

→ **46% des financements sont à destination des clubs**

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

## PSF : PRESENTATION DU PSF

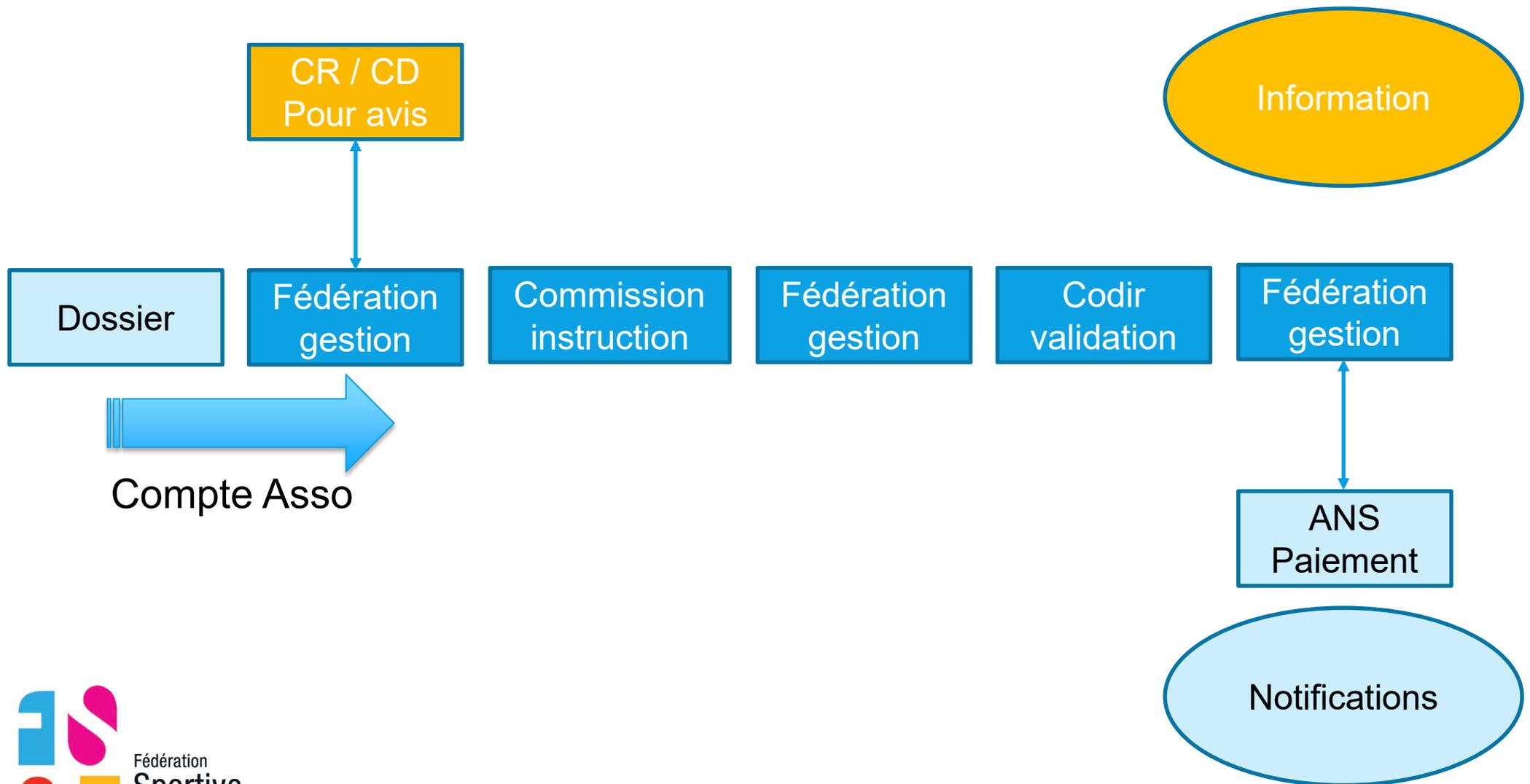
Le Projet sportif fédéral bénéficie de financement pour permettre à la fédération de décliner au plan territorial les orientations prioritaires définies dans son projet de développement.

Depuis 2019, c'est la Fédération qui instruit les demandes présentées par ses structures territoriales et ses associations affiliées.

# PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

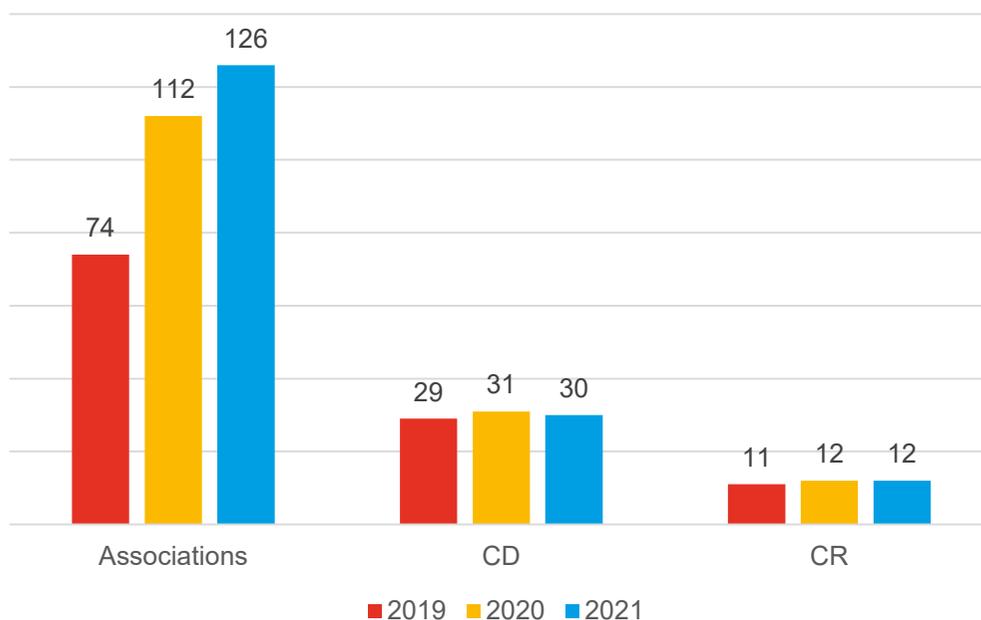
RETOUR EN CHIFFRES SUR LA CAMPAGNE 2021

# PSF : RETOUR SUR L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE 2020



# PSF : NOMBRE DE PROJETS REÇUS

Evolution du nombre de structures 2019 - 2021



En 2021, 168 structures ont déposé dont :

- 154 financées
- 14 refusées

En 2021, 168 structures ont déposé dont :

- 75% par des associations
- 18% par des CD
- 7% par des CR

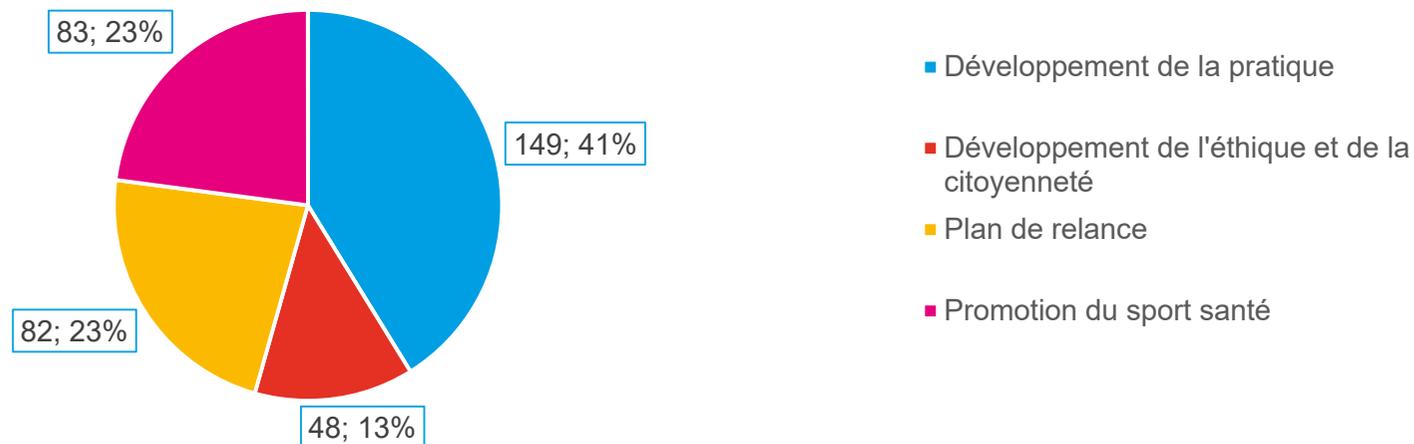
En 2021, 168 structures ont déposé dont :

- + 13% des associations
- 1 CD en moins
- Le même nombre de CR

Montant total : 709 100€

# PSF : RETOUR SUR LES OBJECTIFS ET MODALITÉS PRINCIPAUX

Nombre de projets par objectif opérationnel



## Top 5 des modalités d'actions :

1. Actions liées à la reprise de l'activité sportive
2. Mise en œuvre du programme fédéral - Atoutform' - (y compris journées de sensibilisations, mois sans tabac, drogue, alcool,....)
3. Action pour le développement de l'éveil de l'enfant ou des activités de Gym Form'
4. Action liée au développement de la multiactivité
5. Développement d'une action Form'+ ou Bouge+

# PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

CAMPAGNE 2022

## PSF : CAMPAGNE 2022

### Echéancier :

**21 mars 2022** : lancement de la campagne de dépôt des demandes (uniquement sur le « Compte Asso » dès que la soumission des dossiers sera activée par l'agence nationale du sport).

**24 avril 2022 minuit** : date limite de dépôt des demandes sur le « Compte Asso ».

***N.B : Les pièces complémentaires pourront être transmises jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2022 minuit.***

Examen de la recevabilité des demandes et transmission aux membres de la commission et instruction des demandes par les membres de la commission.

**17/18 juin 2022** : validation par le comité directeur des propositions de répartition et transmission par la fédération des attributions à l'agence nationale du sport.

## PSF : CAMPAGNE 2022

**Afin d'être éligible à la demande de subvention PSF**, certaines pièces justificatives sont obligatoires et doivent être déposées sur le « Compte Asso »:

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de la structure ;
- La liste des dirigeants de la structure ;
- Le plus récent rapport d'activité approuvé ;
- Le dernier budget prévisionnel annuel approuvé ;
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos ;
- Le bilan annuel financier du dernier exercice clos ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire ;
- Le projet associatif pour l'année en cours ou projet de développement départemental ou régional ;
- Si la démarche n'est pas réalisée par le représentant légal de la structure, le pouvoir donné par ce dernier ;
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les structures qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu plus de 153 000 € de dons ou de subventions.

## PSF : CAMPAGNE 2022

Par ailleurs, pour être éligibles aux subventions PSF, certaines conditions doivent être remplies :

- Disposer d'un dossier complet au 1<sup>er</sup> mai 2022 minuit ;
- Avoir souscrit une licence fédérale pour a minima 15 de ses adhérents lors du dépôt du dossier, attention aux délais de traitement administratif de la prise de licence par vos CD/CR ;
- Respecter les orientations fédérales issues du plan de développement fédéral 2020-2024 ;
- Disposer d'un projet associatif pour l'année de la demande de subvention ou projet de développement pour les CD et les CR ;
- Avoir transmis un compte rendu financier **dématérialisé** sur Le Compte Asso, pour toute subvention PSF allouée en 2021.
- Pour les structures ayant demandé en 2021 le report d'une action de 2020 qui n'avait pu être conduite, le compte rendu financier doit être déposé simultanément à toute demande pour 2022.

# PSF : CAMPAGNE 2022

## Critères d'évaluation :

Les différentes demandes de subventions seront évaluées entre autres sur :

- L'avis des comités départementaux et régionaux en fonction du porteur du projet ;
- La réponse à une ou plusieurs orientation(s) fédérale(s) ;
- Le caractère prioritaire ou non de l'action ;
- Le respect des délais imposés ;
- L'implication dans la vie fédérale (nb de licenciés, certification, labélisation, etc.) ;
- Le respect du nombre d'actions maximum autorisé en fonction du porteur du projet

**Enveloppe PSF 2021 : 709 100€** dont 135 650€ issu de France Relance

**Enveloppe PSF 2022 : En attente**

## PSF : CAMPAGNE 2022

### Nombre d'actions par structure :

- Les associations peuvent déposer jusqu'à 2 actions, et une 3<sup>ème</sup> action optionnelle, à condition qu'au moins 1 des 3 actions concerne l'un des dispositifs fédéraux prioritaires suivants :
  - Programme santé Atoutform' ;
  - Eveil de l'enfant ;
  - Multiactivité ;
  - Accueil des personnes en situation de handicap dans le cadre du dispositif AVA.
- Les structures territoriales (CR et CD) peuvent déposer jusqu'à 3 actions, et une 4<sup>ème</sup> action optionnelle, à condition qu'au moins 1 des 4 actions concerne l'un des dispositifs fédéraux suivants :
  - Renforcement du réseau territorial ;
  - Accroissement de l'offre fédérale.

## PSF : CAMPAGNE 2022

### LES NOUVEAUTES POUR LA CAMPAGNE 2022

- La souscription au contrat d'engagement républicain ;
- Les comptes rendus financiers uniquement dématérialisé ;
- Avoir souscrit une licence fédérale pour a minima 15 de ses adhérents lors du dépôt du dossier pour être éligible.
- Le nombre d'action déposables par catégorie de structure.
- Minimum de subvention à 1000 € uniquement pour les ZRR, intercom en Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural, ou bassin de vie 50% pop ZRR

## PSF : CAMPAGNE 2022

LES ORIENTATIONS FEDERALES POUR 2022 EN LIEN AVEC LE PDF 2020/2024 :

- Promotion du sport santé ;
- Développement de la pratique ;
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté.

### LA PROMOTION DU SPORT SANTE :

- **Mise en œuvre du programme Santé Atoutform' (y compris journées de sensibilisations, mois sans tabac, drogue, alcool, etc.).**

*Précision / exemples : L'engouement actuel pour le sport-santé doit être pris en compte sous toutes ses composantes en liaison avec le programme Santé Atoutform' notamment dans sa thématique Atout+.*

- **Développement d'une action « Form'+ » ou « Bouge+ ».**

*Précision / exemples : Adapter les activités proposées au sein de la fédération à des publics aux besoins spécifiques ; Apprendre à devenir autonome et à se responsabiliser en devenant acteur de sa santé grâce à la marche ; etc.*

- **Mise en œuvre de formations fédérales « sport santé »**

*Précision / exemples : La mise en place d'une formation sport-santé a pour ambition de permettre aux animateurs/éducateurs de comprendre ce que sont des personnes en difficulté de santé, et de pouvoir proposer et/ou adapter une activité en fonction des limites fonctionnelles de ces pratiquants.*

## LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE (1/3):

- **Action en faveur des personnes en situation de handicap (dont dispositif fédéral « Auxiliaire de Vie Associative »).**

*Précision / exemples : Favoriser la mixité des publics notamment par l'accueil de personnes en situation de handicap.*

*Les structures qui seront subventionnées pour une action Personnes en Situation de Handicap devront impérativement inscrire et recenser leurs activités dans le Handiguide des Sports au plus tard à la réception de la notification de subvention.*

- **Action pour le développement de l'Eveil de l'enfant ou des activités de Gym Form'.**

*Précision / exemples : Journée départemental "Eveil de l'enfant" ; Journée Gym Form' et/ou éveil de l'enfant dans sa structure ; Ouverture d'une section « Eveil de l'enfant » ; etc.*

- **Réponse à des besoins en formation s'inscrivant dans un projet de développement d'activité.**

*Précision / exemples : Subventionnement prioritaire pour les CD et les CR qui conduisent une action pour développer le catalogue de formation fédérale dans leur territoire. Les associations sont éligibles sous réserve qu'elles ne bénéficient pas de prise charge directe des formations ou de tarification spécifique de la part de leur comité départemental et/ou régional, eux même financés via le PSF.*

# PSF : CAMPAGNE 2021

## LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE (2/3):

### ○ **Renforcement du réseau territorial et accroissement de l'offre fédérale sur le territoire.**

*Précision / exemples : Mobiliser les structures territoriales sur la dynamisation des relations locales ; Mobiliser de nouvelles ressources humaines en assurant la parité ; Mobiliser les commissions territoriales d'activité sur des projets communs et transversaux ; création ou fonctionnement d'une Equipe Technique Régionale ou Départementale ; favoriser la création de section d'activité et de nouvelle association, favoriser l'affiliation de nouvelle association, favoriser l'adhésion de nouveaux licenciés, etc.*

### ○ **Action liée au développement de la multiactivité**

*Précision / exemples : - Organiser des cycles courts de plusieurs activités tout au long de l'année pour faire vivre aux pratiquants une multitude d'expériences venant enrichir la personne sur le plan moteur, cognitif et mental.*

*- Organiser régulièrement dans une même unité de temps une offre de multiactivité pour faire vivre aux pratiquants une multitude d'expériences venant enrichir la personne sur le plan moteur, cognitif et mental.*

*- Proposer des activités pour des publics extérieurs à la fédération (Les Espaces de Loisirs Itinérants - ELI, LILO Sports, Anim' et tout autre dispositif innovant).*

## PSF : CAMPAGNE 2021

### LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE (3/3):

- **Proposition de pratiques ouvertes à tous les publics, notamment ceux les plus éloignés de la pratique physique**

*Précision / exemples : Développer des offres de pratiques pour toutes les générations et pour tous les temps de loisir. Peut inclure des offres sur les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire (exemples : séjours vacances sportifs, dispositifs 1 club-1 école, label génération 2024, dispositif 30 minutes d'activité physique, opération La FSCF en fête, etc.).*

- **Action liée à la mise en place ou développement d'activités émergentes.**

*Précision / exemples : les activités émergentes devront être en conformité avec le projet éducatif fédéral.*

- **Opération Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.**

*Précision / exemples : Semaine Olympique et Paralympique, Journée Olympique et Paralympique, FSCF en fête sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, etc.*

## PSF : CAMPAGNE 2021

### LE DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE ET DE LA CITOYENNETE :

- **Action s'inscrivant dans la politique fédérale de responsabilité sociétale et environnementale (RSO, social, économique, environnemental).**

*Précision / exemples : Avoir une démarche de sensibilisation auprès de ses licenciés pour qu'ils s'approprient une attitude respectueuse de leur environnement.*

- Engagement dans l'action "une charte un club";
- Obtention de la reconnaissance "démarche responsable";
- Etc.

- **Action de prévention des violences (sexuelles, bizutage, harcèlement, etc.)**

*Précision / exemples : Mise en place d'une intervention avec l'association Colosse aux pieds d'argiles, etc.*

- **Action favorisant la citoyenneté, l'engagement et la prise de responsabilité (prioritairement à destination des jeunes ou des femmes)**

*Précision / exemples : Participation à la formation éveil aux responsabilités ; Participation au séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales ; Organisation de SoLeader local ; actions favorisant l'insertion et l'inclusion, etc.*

- **Action favorisant la lutte contre les discriminations**

*Précision / exemples : Mise en place d'une campagne de lutte contre les discriminations dans sa structure, etc.*

# PROJET SPORTIF TERRITORIAUX

## CAMPAGNE 2022

## PST : LES DISPOSITIFS EXISTANTS

### Les Projets Sportifs Territoriaux contribuent à différentes politiques publiques :

- La réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive en territoires carencés;
- Le développement de la pratique sportive et de l'encadrement pour les femmes et les jeunes filles ;
- Le développement des activités physiques et sportives accessibles aux personnes en situation de handicap ;
- L'accompagnement des politiques d'accueil de scolaires ;
- La promotion du sport-santé et du sport en entreprise ;
- La mutualisation des emplois via les groupements d'employeurs et les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ);
- La prévention des noyades, le développement de l'aisance aquatique et le développement du « savoir rouler à vélo » ;
- La promotion des actions citoyennes autour des valeurs et principes de la République et de prévention des replis communautaires.

# PST : LES DISPOSITIFS EXISTANTS

## Quatre enveloppes

**61 M€\***



Emploi et apprentissage

**3 M€**



plan "Prévention des noyades et développement de l'Aisance aquatique"

**7,5 M€**



Déploiement des projets sportifs territoriaux

**4,5 M€**



Territoires bénéficiant de dispositions particulières (ultramarins et Corse)

*\* Dont 23 M€ de crédits France Relance du dispositif "1jeune1solution"*

## LES DISPOSITIFS SOUTENUS PAR LE PST

- Soutien à la professionnalisation
  - via emploi :
    - en faveur du développement,
      - dans le cadre de l'AAP 5000 équipements sportifs de proximité
      - *Pendant 3 ans maximum renouvelable*
      - *12 000 euros par an maximum*
    - via le plan #1 jeune, 1 solution
    - via l'apprentissage
- Soutien dans le cadre du plan Noyade et aisance aquatique
- Soutien spécifique dans certains territoires carencés Corse, Polynésie, etc.
- Soutien dans le cadre du savoir rouler à vélo
- Soutien du renforcement de la lutte contre les violences

## PST : INTELOCUTEURS

Pour le projet sportif territorial :

- Votre DRAJES service sport  
Portail des DRAJES <https://drdjscs.gouv.fr/>
- Le SDJES (service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport) au sein de la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale)

## PSF : INFORMATIONS ET CONTACTS

Plus d'informations :

- Sur le site internet et sa page dédiée :  
<https://www.fscf.asso.fr/projet-sportif-federal-psf>
- Sur le site de l'ANS pour le PST :  
[https://www.agencedusport.fr/les-projets-sportifs-territoriaux-pst#Les\\_politiques\\_publicques\\_au\\_c%C5%93ur\\_des\\_PST](https://www.agencedusport.fr/les-projets-sportifs-territoriaux-pst#Les_politiques_publicques_au_c%C5%93ur_des_PST)
- En contactant votre CD et CR
- Mail : [fscf-psf@fscf.asso.fr](mailto:fscf-psf@fscf.asso.fr)

Questions ?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

PROCHAIN RENDEZ-VOUS, DANS DEUX SEMAINES POUR LE WEBINAIRE  
SUR LA SPECIFICITE DES ACTIVITES FSCF ET LA MULTIACTIVITE LE 7  
AVRIL À PARTIR DE 20H00.

TOUS LES WEBINAIRES PASSES SONT DISPONIBLES EN REDIFFUSION :  
<https://www.fscf.asso.fr/les-webinaires-de-la-fscf>